

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la pêche

NOR :

ARRÊTÉ

portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural, notamment l'article R. 814-1 ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2006 portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire :

1° En qualité de représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Patrick HETZEL, directeur général de l'enseignement supérieur ;

2° Au titre des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur agricole publics :

- M. Grégoire THOMAS, directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) ;
- M. Stéphane MARTINOT, directeur de l'École nationale vétérinaire de Lyon ;

3° Au titre des personnalités qualifiées pour leur compétence dans le domaine économique, dans le domaine professionnel et dans celui de l'enseignement et de la recherche publique :

- Mme Véronique DEBISSHOP, directrice de l'action régionale, de l'enseignement supérieur et de l'Europe à l'Institut national de la recherche agronomique, en remplacement de M. Philippe VISSAC ;
- M. Pascal VINE, directeur général du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts, en remplacement de M. Patrick LAVARDE ;

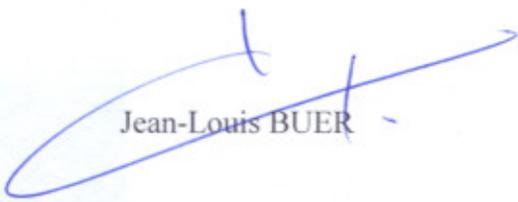
- M. Mustapha ZIDI, professeur à l'université Paris XII Val de Marne, en remplacement de Mme Michelle LAUTON ;
- M. Marc JEANLIN, chef du secteur emploi formation de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, en remplacement de Mme Gisèle CORNIER.

Article 2

Le directeur de général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 SEP. 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
le directeur général de l'enseignement et
de la recherche


Jean-Louis BUER